**REGION DU CENTRE-OUEST BURKINA FASO**

**-=-=-=-=-=-=- Unité-Progrès-Justice**

**PROVINCE DU BOULKIEMDE**

**-=-=-=-=-=-=-**

**COMMUNE DE POA**

**-=-=-=-=-=-=-**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| **Conseiller en exercice : 21** |  |  |
| **Conseillers présents : 16** |  |  |
| **Conseillers absents : 05** |  |  |
| **Procurations : 03** |  |  |

**Quorum : 11**

**PROCES VERBAL DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POA , LES 25 ET 26 JUIN 2019**

L’an deux mille dix-neuf et les vingt cinq et vingt six juin s’est tenue dans la salle des fêtes de la mairie de Poa, la deuxième session ordinaire du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Daouda BAGUE, président du conseil municipal et assisté de monsieur NANA Harouna, secrétaire de séance.

Prévue pour 09h, la session a débuté à 09h45mn et avait un caractère public

Le maire dans un premier temps a demandé la vérification du quorum. C’est ainsi que monsieur ZOUBGA Talinmanègba, premier adjoint au maire a procédé à l’appel nominal des conseillers. La vérification a donné les résultats ci-dessous :

Conseillers présents : 16

Conseillers absents : 05

Procurations : 03

Au vu des résultats en sus, le maire a déclaré le quorum atteint pour tenir la présente session.

Etaient présents en plus des conseillers, monsieur le préfet du département de Poa, les services techniques déconcentrés de l’Etat, les président CVD, les autorités coutumières et religieuses, les services techniques de la mairie et madame RAMDE/YAMEOGO Mariette, représentante du receveur municipal de la commune de Poa.

A l’ouverture des travaux, monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous les participants tout en traduisant ses remerciements et ses encouragements aux conseillers présents pour leur engagement sans faille pour la bonne marche des activités de la commune. Il a ensuite demandé une minute de silence à la mémoire de nos disparus.

L’ordre du jour soumis aux conseillers après amendement était le suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de première session ordinaire 2019 ;
2. Examen et adoption du compte administratif, gestion 2018 ;
3. Examen et adoption du compte de gestion, gestion 2018 ;
4. Examen et adoption du budget supplémentaire, gestion 2019 ;
5. Implication des élus locaux dans la mobilisation des ressources financières ;
6. Examen et adoption des délibérations portant adoption du budget supplémentaire, du compte administratif et du compte de gestion ;
7. Examen et adoption du projet de délibération autorisant la gestion des AEPS/PEA de la commune par délégation ;
8. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de création d’un service communal eau et assainissement ;
9. Examen et adoption du projet de délibération portant recrutement d’un agent technique eau et assainissement ;
10. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de création d’un fonds d’autonomisation au profit des femmes et des jeunes.
11. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de création du COGEM ;
12. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation d’alimentation de la ligne GEM;
13. Examen et adoption du projet de délibération portant recrutement d’un gardien pour le compte de la mairie ;
14. Divers.

Après explication du maire sur le contenu des différents points, l’ordre du jour a été adopté à l’unanimité.

1. Lecture et amendement du PV de la session précédente

Le procès-verbal de la session précédente a été lu par le secrétaire de séance. Après la prise en compte de quelques observations faites par les conseillers, le procès-verbal a été adopté à l’unanimité des conseillers présents.

1. **Examen et adoption du compte administratif, gestion 2018**

Sur ce point, la présentation a été faite par madame RAMDE/YAMEOGO Mariette, représentante du receveur municipal de la commune de Poa. Le compte administratif fait ressortir les chapitres des comptes, les prévisions, les titres émis et le taux de réalisation comme suit :

* Section fonctionnement :

En recettes à la somme de : **cent cinquante cinq millions deux cent quarante huit mille deux cent soixante cinq (155 248 265F)**

En dépense à la somme de : **cent quarante deux millions cinq cent quarante cinq mille six cent trente quatre (142 545 634F)**

La section fonctionnement dégage un résultat de : **douze millions sept cent deux mille six cent trente un (12 702 631F)**

* Section investissement :

En recette à la somme de : **deux cent vingt cinq millions trois cent quatre vingt sept mille neuf cent cinquante (225 387 950F)**

En dépense à la somme de : **cent soixante un millions huit cent quatre vingt quinze mille huit cent (161 895 800F)**

La section investissement dégage un résultat de : **soixante trois millions quatre cent quatre vingt douze mille cent cinquante (63 492 150 F)**

* Résultat global

Le compte administratif, gestion 2018 dégage un résultat global excédentaire de : **soixante seize millions cent quatre vingt quatorze mille sept cent quatre vingt un (76 194 781F).**

A la fin de la présentation, madame RAMDE a ressorti l’état réel du recouvrement des taxes au niveau des agrégats, des armes et charrettes, la mise en fourrière des animaux etc. A ce niveau des efforts supplémentaires doivent être faits pour une amélioration. Pour le vote, monsieur ZOUBGA Talinmanègba, 1er adjoint au maire et monsieur YAMEOGO Victor 2ème adjoint ont été désignés respectivement comme président et secrétaire compte tenu que le maire ne participe pas aux votes du compte administratif conformément aux principes budgétaires. Pour les votes on note :

Votant : 18 ; pour : 18 ; contre : 00 ; abstention : 00.

Ainsi fait, le compte administratif, gestion 2018 est adopté.

1. **Examen et adoption du compte de gestion, gestion 2018**

Le compte de gestion relate les libellés, le débit, l’amortissement de crédit, les montants nets et les variations. Au titre de l’adoption du compte de gestion, madame RAMDE assisté de monsieur NIAMBA Sinbou, gestionnaire des comptes de la mairie ont présenté le compte de gestion 2018. La comparaison du compte de gestion avec le compte administratif et se présente suivant le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Compte de gestion | Compte administratif | Ecart | Explication |
| Résultat ordinaire reporté (120) + résultat fonctionnement | 12 702 631 | 00 | Concordance |
| Disponibilité de la collectivité territoriale+solde des comptes de tiers débiteurs- solde des comptes de tiers créditeurs | 76 194 781 | 00 | Concordance |

En recette de fonctionnement à la somme de : **cent vingt quatre millions deux cent quatre vingt dix mille six cent quatre vingt dix neuf (124 290 699).**

En dépense de fonctionnement à la somme de : **cent quarante deux millions cinq cent quarante cinq mille six cent trente quatre (142 545 634).**

D’où un déficit de fonctionnement de : **dix huit millions deux cent cinquante quatre mille neuf cent trente cinq (18 254 935).**

Après cette présentation, le président de séance a autorisé les conseillers à se prononcer par vote pour adopter le compte de gestion 2018 conformément aux textes en vigueur.

Votant : 19 pour : 19 contre : 00 abstention : 00

1. **Examen et adoption du budget supplémentaire 2019**

Présenté par les mêmes acteurs, le budget supplémentaire 2019 se présente comme suit :

* Section fonctionnement :

En recettes à la somme de : **seize million trois cent cinquante neuf mille quatre cent cinquante sept (16 359 457)frans CFA.**

En dépense à la somme de : **seize millions trois cent cinquante neuf mille quatre cent cinquante sept (16 359 457) francs CFA.**

* Section investissement :

En recettes à la somme de : **quatre vingt seize millions zéros quarante mille quatre cent quatre vingt( 96 040 480) francs CFA.**

En dépense à la somme de : **quatre vingt seize millions quarante mille quatre cent quatre vingt (96 040 480 ) francs CFA.**

Montant global de : **cent quatre millions neuf cent soixante quatorze mille huit cent sept( 104 974 807) francs CFA.**

Il faut souligner pour l’adoption de ce budget, une faible amélioration des recettes propres et l’absence des ressources transférées de l’Etat pour la prise en compte des investissements dans les villages. Il s’agit entre autres de la réfection du CSPS de Niangdo, la construction des salles de classe. Pour cela le Maire invite tous les acteurs à multiplier les actions concrètes sur le terrain afin de recouvrer plus de recettes. Il a aussi souligné la mise en retraite du gardien en juillet où il invite le conseil à autoriser par délibération séance tenante le recrutement d’un nouveau gardien d’où l’approbation des conseillers pour introduction dans le budget primitif 2020. Après tous ces examens, le budget supplémentaire 2019 a été adopté comme suit :

Votants : 19; Pour : 19; contre : 00; Abstention : 00.

C’est sur cette note qu’est intervenue la pause- café à 11h35mn et la reprise à 12h00mn.

1. **Implication des élus locaux dans la mobilisation des ressources financières**

A ce niveau, chaque élu est interpellé au regard du faible taux de recouvrement des recettes. Pour monsieur le Maire, la commission finance et développement local devrait fournir plus d’efforts dans la sensibilisation et les sorties de terrain avec le régisseur dans les marchés. Ces points suivants sont ressortis :

* L’acquittement des taxes d’occupation du domaine public où la délibération a été prise à cet effet avec les taux par mètre carré ;
* La multiplication de la sensibilisation de la population soulignée par monsieur le préfet ;
* La tenue des rencontres périodiques avec les commerçants, les collecteurs, les adjoints au Maire, le régisseur, les CVD…Pour échanger sur des préoccupations des uns et des autres.
* Une rencontre tripartite entre le Maire, l’inspection et les occupants des logements administratifs pour l’acquittement des frais de location ;
* Monsieur le Maire a fait le point du recouvrement par marché d’où un faible taux de façon générale ;
* Un communiqué de sensibilisation sera diffusé dans les chaines radio pour statuer sur le niveau d’information de tous ;
* Les participants ont souhaité la confection des badges d’identification des agents de la mairie en cas d’interpellation.
* Il y a aussi l’encouragement des CVD qui ont fait plus d’effort dans le recouvrement des recettes.

1. **Examen et adoption de la délibération portant adoption du budget supplémentaire, du compte administratif et du compte de gestion**

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 00 ; Abstention : 00.

1. **Examen et adoption de la délibération portant projet de délibération autorisant la gestion des AEPS/PEA de la commune par délégation**

Dans l’optique de faciliter la gestion des points d’eau AEPS/PEA dans les communes, l’Etat a voulu que cette gestion se fasse par affermage où un fermier prendra le relais. Après échanges des conseillers, les votes ont donné le résultat suivant :

Votants : 19 ; Pour : 09 ; Contre : 05 ; Abstention : 05.

Ainsi, la délibération a été adoptée à la majorité des conseillers présents.

1. **Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de création d’un service communal eau et assainissement**

A l’unanimité les conseillers ont adopté la présente délibération ainsi qu’il suit:

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 00 ; Abstention : 00.

1. **Examen et adoption du projet de délibération portant recrutement d’un agent technique eau et assainissement**

Pour un bon suivi technique des ouvrages hydrauliques, les conseillers ont à l’unanimité adoptée la présente délibération ainsi qu’il suit :

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 00 ; Abstention : 00.

1. **Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de création d’un comité communal eau et assainissement**

Dans la même lancé le comité communal eau et assainissement veillera à la bonne marche des initiatives locales de gestion des ouvrages hydraulique. Les conseillers ont adopté à l’unanimité la délibération à savoir :

Votants : 19 ; Pour : 19; Contre : 00; Abstentions : 00.

C’est à l’issue de la prise de ces délibérations que les travaux du 1er jour ont pris fin aux environs de 14h et rendez- vous a été donné au lendemain mercredi 26 juin 2019 par le président de la collectivité.

Au deuxième jour des travaux, monsieur le maire a réitéré ses remerciements aux conseillers pour leur assiduité et rappelé la suite de l’ordre du jour.

1. **Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation et création d’un fonds d’autonomisation au profit des femmes et des jeunes**

Pour un meilleur accompagnement des jeunes et femmes dans la promotion de l’entreprenariat, les conseillers ont à l’unanimité autorisée la création d’un fond d’autonomisation dans une institution financière au terme d’un vote qui a donné les résultats suivants :

Votant : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 00 ; Abstention : 00.

1. **Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de création d’un comité de gestion entretien et maintenance (GEM)**

Pour plus de crédibilité dans la mise en œuvre des activités GEM, les conseillers ont adopté la délibération y relative :

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 00 ; Abstention : 00.

1. **Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation d’alimentation de la ligne GEM**

Pour faciliter les activités du comité GEM et accorder plus de confiance de la part des partenaires, les conseillers ont adopté à l’unanimité la présente délibération :

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 00 ; Abstention : 00.

1. **Examen et adoption du projet de délibération portant recrutement d’un gardien pour la mairie**

Pour anticiper sur le départ à la retraite du gardien actuel en juillet, les conseillers ont à l’unanimité autorisée la prise de délibération portant recrutement d’un gardien pour le compte du budget primitif 2020 :

Votants : 19 ; Pour : 19; Contre : 00; Abstention : 00.

1. Divers

En divers, ces points suivants sont ressortis :

* Monsieur YAMEOGO Victor a fait le point des résultats du CEP 2019 de la CEB de Poa avec un taux de réussite de 38,37%. Au nom du conseil le maire a félicité l’équipe pédagogique de la CEB pour le travail abattu au cours de l’année scolaire et malgré les difficultés rencontrées.
* Le conseiller OUEDRAOGO Lassané président commission environnement et développement local a fait le point de ses rencontres au conseil régional pour la réhabilitation des pistes rurales Ralo-sôgpelcé- Gogo d’où la mise en place des CVP dans ces villages concernés ainsi que Noessin pour la piste Ramongho-Noessin-Gogo en méthode HIMMO.
* Un point sur le jumelage où le comité de réflexion mise en place par le conseil doit être élargi. Pour cela monsieur YAMEOGO 2ème adjoint et monsieur KABORE Saïdou conseiller de Poa doivent joindre les conseillers KABORE O. Stéphane et ZOUBGA Claver pour convoquer une rencontre impliquant les ressortissants de Ouaga, Koudougou, Bobo, ainsi que deux représentants par village au plus tard fin août pour la mise en place du nouveau comité de jumelage ;
* Pour le logement administratif des enseignants, monsieur le maire invite les CVD à s’impliquer dans la gestion pour certaines informations ;
* La coupe du maire où la finale est programmée pour le 20 juillet 2019 et doit opposer Ralo et Niangdo d’où la mobilisation de toute la population pour accueillir les hôtes au cours de la cérémonie ;
* Monsieur le maire a fait le point sur le projet de construction du barrage de Niangdo où les études sont en terme avec l’aval de la commune.
* Monsieur le maire a souligné l’ouverture prochaine en juillet de la boutique SONAGES souhaitée par la population pour la vente des céréales à coût réduit ;
* Il est ressorti aussi la dissolution du COGES de Yagba et la mise en place d’un nouveau comité de gestion au sein du CSPS. A ce niveau le secrétaire général de la mairie a annoncé de la présence le 26/06/2019 du MCD pour ce renouvellement. A cet effet, les conseillers KABORE Saïdou et TIENDREBEOGO Lassané sont membres statutaire du conseil au sein de ce comité.
* Monsieur le maire a fait le point de la délimitation du terrain communal où des difficultés ont été relevés avec les habitants de ces lieux d’où l’implication des responsables coutumiers et religieux pour plus de compréhension. Dans le même registre le cas de Ralo avec l’église catholique où le CVD, les conseillers et les responsables locaux sont interpellés ;
* Le conseiller ZOMGOH Hamidou a laissé entendre sa satisfaction sur la prise de délibération autorisant la création du comité GEM et son alimentation dans le budget. Il a par ailleurs souligné le changement des démarches de mise en œuvre de ces activités ;
* Le conseiller ZONGO Kalaga de Gogo a souligné la mésentente d’un infirmier en poste au CSPS de Gogo avec la population en demandant au conseil d’en tenir compte ;
* La population de Loaga réitère leur doléance aux bonnes volontés pour achever les deux salles de classe au CEG de Loaga ;
* Le 2ème adjoint au maire a fait cas des machines à sous (argent) où des mesures doivent être prises pour encadrer le phénomène qui entraine la dépravation des mœurs ainsi que le larcin des mineurs.
* Monsieur le maire a proposé au conseil la tenue de la session spéciale pour le foncier dans les jours à venir où la date sera précisée après concertation du bureau exécutif du conseil.

Ainsi ont pris fin les travaux du 2ème jour du conseil municipal.

Avant de lever la séance à 16h00, monsieur le Maire président du conseil municipal a remercié l’ensemble des conseillers et les autres participants pour leur forte participation aux échanges et souhaité un bon retour à tous dans leurs familles respectives.

Le secrétaire de séance le président de séance

**NANA Harouna** **BAGUE Daouda**

*Instituteur Certifié Economiste-Gestionnaire*